

SYNTHESE DES TRAVAUX

Séminaire du Conseil de de développement du 18 novembre 2016

Editorial

Des rencontres intéressantes ont été organisées au cours de l'année 2016 : en juin les 6èmes rendez-vous de la Cornouaille à Fouesnant et en novembre « La Bretagne Sud pour un projet commun » à Lorient par exemple.

Ces rencontres ont beaucoup mobilisé, à la fois, les élus, les acteurs économiques, les entreprises et la société civile.

Cette implication de tous les acteurs de la Cornouaille représente un signal positif de l'envie partagée d'entreprendre quelque chose ensemble, au bénéfice de notre territoire.

Transformer cette envie en projets constitue désormais le défi qui attend la Cornouaille. Concrétiser des actions communes démontrera l'utilité de la Cornouaille et donc son existence.

Le Conseil de développement essaiera modestement de contribuer à cette dynamique grâce à l'implication de ses membres et par les réponses aux sollicitations qui lui parviendront.

Jean-Michel Guillou,

*Président du Conseil de développement de
Cornouaille*



Séminaire Conseil de développement de Cornouaille –
18 novembre 2016
Arthémuse à Brien

Les membres du Conseil de développement de Cornouaille se sont réunis en séminaire de travail, le 18 novembre 2016 à Brien. Une quarantaine de membres ont participé à cette réunion.

Comme l'année précédente, les commissions et groupes de travail ont présenté leurs travaux, qui ont été validés par le Conseil. Ceux-ci constituent les propositions d'actions qui sont synthétisées dans le présent document.

Bien entendu ces priorités ne sont pas exhaustives de l'ensemble des problématiques qui intéressent la Cornouaille.



L'aménagement du territoire

A l'issue du séminaire de 2015 au cours duquel la **problématique du vieillissement de la population en Cornouaille** est fortement ressortie, un groupe de travail dédié au sein de la commission a été mis en place en janvier 2016.

Le groupe a mené sa réflexion à travers différentes thématiques : logement, mobilité, silver économie, emploi, services, action des collectivités, etc. A l'issue des travaux voici leurs propositions.

Avec 29,6 % de la population cornouaillaise ayant plus de 60 ans en 2012, et une prévision à 38% à l'horizon 2040, l'allongement de la vie est un enjeu majeur pour le territoire.

Cette problématique à la fois économique et sociétale, ne doit pas être perçue comme une contrainte. Le vieillissement peut constituer un atout pour le territoire notamment en termes d'emploi et de lien intergénérationnel.

Les préconisations portent sur 4 thématiques.

Les services

Favoriser l'organisation des services à la personne qui permettent le parcours de vie

- en coordonnant l'intervention dans chaque EPCI des différents partenaires publics, privés et associatifs
- en mettant en œuvre des actions concrètes notamment sur les transports et le logement
- en mettant en commun les initiatives qui ont déjà été menées et celles qui seront développées

L'emploi et la formation

Mesurer les emplois liés au vieillissement de la population, leur localisation et leur évolution prévisible

- pour anticiper les décisions à mettre en place en matière de formation
- pour favoriser l'innovation sur le partage du travail entre les structures afin de pallier les difficultés de recrutement et aider à la stabilité de l'emploi

- pour prendre les mesures permettant aux salariés d'habiter au plus près de leur lieu de travail

Le vivre ensemble

Encourager et promouvoir sur les territoires les actions qui permettent de lutter contre l'isolement et qui aident au lien social

- Favoriser la vie associative
- Accompagner/développer les plateformes d'entraide et de partage
- Encourager l'habitat intergénérationnel
- Recourir aux services civiques dans les démarches de vivre ensemble : par exemple dans le cadre d'actions destinées à rompre l'isolement des personnes âgées

L'alimentation des seniors

Réfléchir sur l'intérêt d'une orientation prioritaire et coordonnée des structures de recherche/développement de Cornouaille (Ialys, Technopôle, ADRIA....) sur l'alimentation des seniors

- permettant d'assurer une alimentation équilibrée et adaptée aux besoins
- intégrant les productions locales de l'agriculture et de la mer

L'économie, l'emploi et la formation

Les entreprises remarquables :

Si la Cornouaille se définit par son histoire et sa géographie, par son patrimoine et sa culture, elle se définit aussi par sa population qui y vit et y travaille. **Les entreprises et les salariés participent à construire l'identité de la Cornouaille.**

Partant de ce constat, la commission a souhaité valoriser les talents et savoir-faire cornouaillais au travers d'un travail sur les entreprises remarquables de Cornouaille.

En valorisant le caractère remarquable d'une centaine d'entreprises cornouaillaises, l'objectif est mettre en lumière les entreprises, les salariés, les savoir-faire, les métiers, les compétences, et les produits du territoire.

L'économie, l'emploi et la formation (suite)

Pour ce faire, en lien avec les EPCI, le groupe de travail a identifié une première liste de 150 entreprises.

Il s'agit à présent de mettre en place des actions de valorisation de ces entreprises. Le plan d'action défini par le groupe de travail est le suivant :

- Etablir une carte d'identité de chaque entreprise sélectionnée
- Présenter une liste d'entreprises, par EPCI, aux élus locaux
- Proposer à chaque EPCI, de réunir les entreprises de son territoire lors d'un évènement de type petit-déjeuner, réunion informelle, etc.
- Valider un programme d'interventions visant à **valoriser une première série de 20 entreprises, au travers de reportages / interviews vidéos**, visant la valorisation de l'entreprise, des métiers, des savoir-faire et des emplois.

Ces **vidéos réalisées par des jeunes**, accompagnés par des professionnels recouvrent plusieurs objectifs : Valoriser les entreprises ouvrir les portes des entreprises aux jeunes et informer sur le opportunité d'emploi en Cornouaille.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'opération « les marques de Cornouaille » portée par QCD. En proposant une approche plus approfondie de l'entreprise, au-delà de son image et des représentations qu'elle véhicule, nous contribuerons à renforcer l'attractivité de la Cornouaille, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire

La Cornouaille maritime

La commission maritime a constitué deux groupes de travail en 2016 : un groupe dédié à l'halieutique, le second au nautisme.

L'halieutique

Une stratégie collective est nécessaire pour faire de la filière maritime cornouaillaise, une filière compétitive, forte, unifiée, solidaire et ouverte. Le préalable à cette stratégie est la reconnaissance et la fédération des acteurs autour d'un porteur de projet reconnu.

Au-delà de cette préconisation principale, le groupe de travail fait les propositions suivantes :

Fédérer tous les professionnels de la pêche

- *Inciter à la création et à l'écoute d'interprofessions et interentreprises représentant la totalité des acteurs de la filière.*

Réhabiliter les métiers de la mer pour attirer des jeunes et favoriser l'acceptabilité des activités :

- *Organisation d'un forum animé par les entreprises et les professionnels intégrant les métiers et l'acceptation des activités maritimes par la population.*

Donner la possibilité d'une formation de haut niveau en Cornouaille :

- *Mise en place d'une formation au minimum bac +2 dédiée aux métiers de la mer et particulièrement de la pêche.*

Sur le sujet de la **construction réparation navale**, le groupe de travail préconise les points suivants :

Augmenter la valeur ajoutée des équipements et sécuriser les aires de travail.

Bâtir un projet commun Bretagne Sud en favorisant l'interconnexion des sites de Concarneau et Lorient.

Le nautisme

Au terme de ses travaux le groupe de travail émet 5 préconisations.

Monter en gamme l'offre de services existante pour atteindre un niveau de haute qualité, par exemple en :

- *Améliorant les services liés aux mouillages (dans les ports, les rias, les baies)*
- *Développant le concept de port-à-sec*
- *Proposant une offre harmonisée des ports de plaisance cornouaillais pour les prestations de type PASS-Escales et PASS TransEurope Marina*

Le nautisme (suite)

Afficher la MER comme atout central de l'offre touristique cornouaillaise, par exemple en :

- *Construisant et diversifiant une offre touristique 'Nautisme' complète qui s'adresse à l'ensemble des catégories socio-professionnelles*

Stimuler la création d'une filière industrielle sur le nautisme léger, par exemple en :

- *Réalisant une étude sur la pertinence de créer une filière industrielle (ou semi-industrielle) en Cornouaille pour les bateaux de plaisance hors d'usage*

Pérenniser le 'Pôle Finistère Course au large'

- *En pérennisant et en développant les savoir-faire et les personnels du 'Pôle Finistère Course au large'*
- *En accompagnant la structure à prendre le rôle de leader / porte-drapeau pour la création d'entreprises et des services associés à la course au large*

Apprendre d'autres expériences européennes :

- *En montant un projet européen sur les bonnes pratiques des territoires ayant des problématiques similaires à la Cornouaille.*
- *intégrant les productions locales de l'agriculture et de la mer*

Le développement rural

En 2016, La commission développement rural a travaillé sur deux sujets : les circuits de proximité et la culture en milieu rural.

Les circuits de proximité

La commission a fait le choix d'intégrer des démarches en cours sur le territoire plutôt que de mener des réflexions en parallèle. Ainsi, deux membres du Conseil de développement ont intégré le comité de pilotage du projet porté par la Chambre d'Agriculture sur l'approvisionnement local de la restauration collective. La contribution du Conseil de développement en matière de circuit de proximité se fera dorénavant dans ce cadre.

La culture en milieu rural

Un groupe de travail s'est constitué autour de la culture en milieu rural en cours d'année. Après trois rencontres, dont une avec audition de témoins (élus et acteurs culturels), une réflexion plus large sur la ruralité a été proposée. La proposition est la suivante :

- **Une réflexion sur la ruralité** pour démontrer que des projets peuvent être développés dans les zones rurales et dynamiser aussi le territoire

Suite à cette proposition lors du séminaire, le Conseil de développement a décidé de mettre en place un groupe de travail transversal sur « la qualité de la vie et les conditions de développement en milieu rural ».

CONCLUSION

Ces propositions sont adressées aux élus cornouaillais dans la perspective d'une rencontre entre Quimper Cornouaille Développement et le Conseil de développement du Pays de Cornouaille.

Cette rencontre permettrait de définir les actions retenues qui pourraient être mises en œuvre.

Le programme de travail prioritaire pour 2017 adopté par l'Assemblée plénière du Conseil de développement est le suivant :

- ❖ **Suivre les propositions faites aux élus et participer aux travaux sur les thèmes et objectifs qui seront retenus par les élus**
- ❖ **Faire des propositions et contribuer aux évolutions du contrat de partenariat Région-Pays de Cornouaille**
- ❖ **Mettre en place et animer un groupe de travail transversal sur la qualité de la vie et les conditions de développement en milieu rural**

L'année 2017 sera aussi l'occasion de réfléchir à une organisation et un fonctionnement plus territorialisé du Conseil de développement.